

**Étape 2 - Tronçon 4**

Durée VTT : 3h15  
Durée VTTAE : 1h50

Longueur : 27,4 km

Balilage :

▼ 958 m ▲ 1303

Dénivelé : + 410 m

VTT assez difficile  
VTTAE assez facile

+/- 170 Watts

Pédalage soutenu

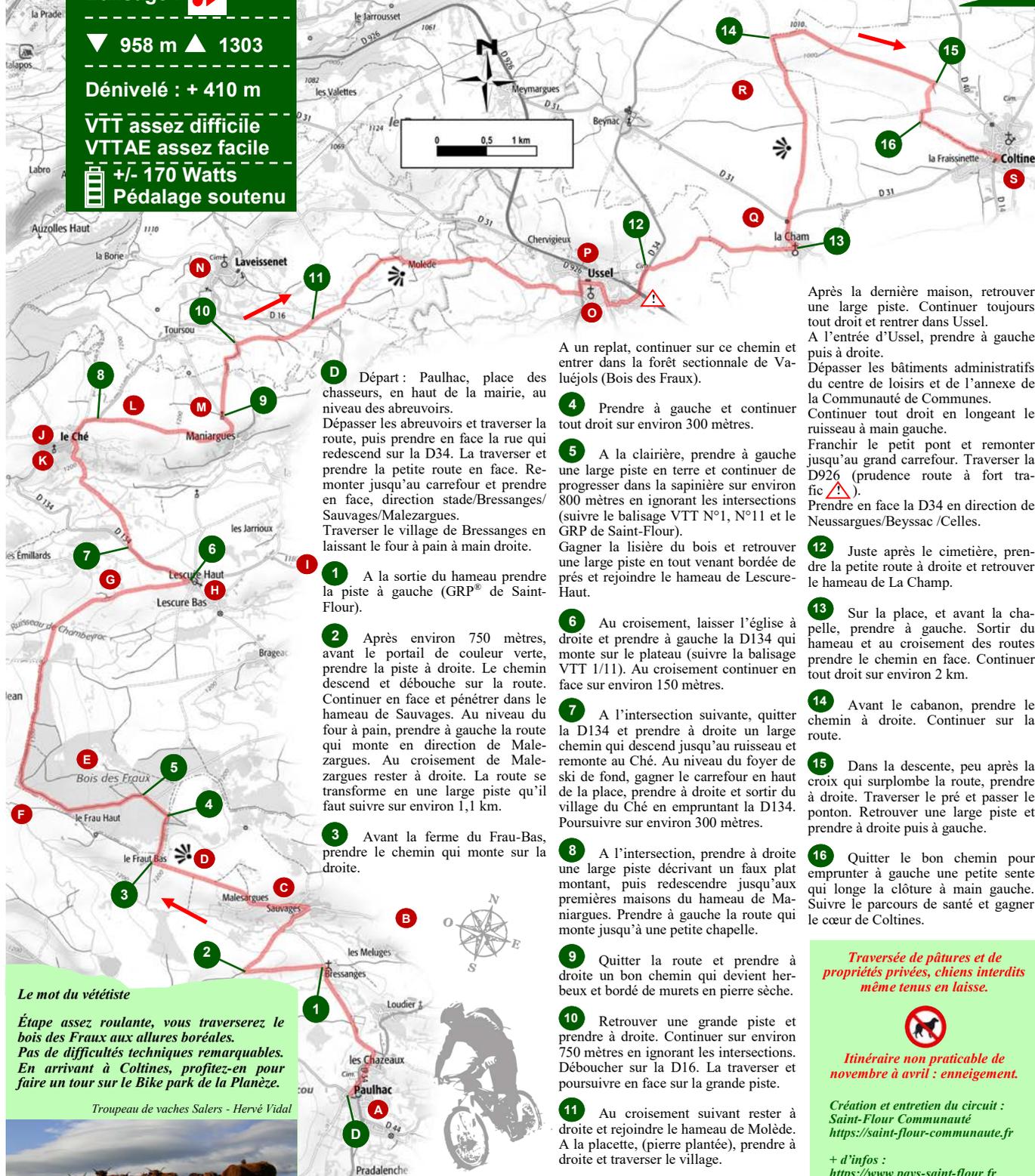
**Grand Tour VTT Horizons Volcaniques**

**Étape 2 Pierrefort - Coltines**  
**Tronçon 4 Paulhac - Coltines**



PAULHAC - VALUÉJOLS - LAVEISSENET - USSEL - NEUSSARGUES EN PINATELLE - COLTINES

CRAIG - SCAN 50 © IGN - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



**D** Départ : Paulhac, place des chasseurs, en haut de la mairie, au niveau des abreuvoirs. Dépasser les abreuvoirs et traverser la route, puis prendre en face la rue qui redescend sur la D34. La traverser et prendre la petite route en face. Remonter jusqu'au carrefour et prendre en face, direction stade/Bressanges/Sauvages/Malezargues. Traverser le village de Bressanges en laissant le four à pain à main droite.

**1** A la sortie du hameau prendre la piste à gauche (GRP® de Saint-Flour).

**2** Après environ 750 mètres, avant le portail de couleur verte, prendre la piste à droite. Le chemin descend et débouche sur la route. Continuer en face et pénétrer dans le hameau de Sauvages. Au niveau du four à pain, prendre à gauche la route qui monte en direction de Malezargues. Au croisement de Malezargues rester à droite. La route se transforme en une large piste qu'il faut suivre sur environ 1,1 km.

**3** Avant la ferme du Frau-Bas, prendre le chemin qui monte sur la droite.

A un replat, continuer sur ce chemin et entrer dans la forêt sectionnale de Valuéjols (Bois des Fraux).

**4** Prendre à gauche et continuer tout droit sur environ 300 mètres.

**5** A la clairière, prendre à gauche une large piste en terre et continuer de progresser dans la sapinière sur environ 800 mètres en ignorant les intersections (suivre le balilage VTT N°1, N°11 et le GRP de Saint-Flour). Gagner la lisière du bois et retrouver une large piste en tout venant bordée de prés et rejoindre le hameau de Lescure-Haut.

**6** Au croisement, laisser l'église à droite et prendre à gauche la D134 qui monte sur le plateau (suivre le balilage VTT 1/11). Au croisement continuer en face sur environ 150 mètres.

**7** A l'intersection suivante, quitter la D134 et prendre à droite une large piste qui descend jusqu'au ruisseau et remonte au Ché. Au niveau du foyer de ski de fond, gagner le carrefour en haut de la place, prendre à droite et sortir du village du Ché en empruntant la D134. Poursuivre sur environ 300 mètres.

**8** A l'intersection, prendre à droite une large piste décrivant un faux plat montant, puis redescendre jusqu'aux premières maisons du hameau de Maniargues. Prendre à gauche la route qui monte jusqu'à une petite chapelle.

**9** Quitter la route et prendre à droite un bon chemin qui devient herbeux et bordé de murets en pierre sèche.

**10** Retrouver une grande piste et prendre à droite. Continuer sur environ 750 mètres en ignorant les intersections. Déboucher sur la D16. La traverser et poursuivre en face sur la grande piste.

**11** Au croisement suivant rester à droite et rejoindre le hameau de Molède. A la placette, (pierre plantée), prendre à droite et traverser le village.

Après la dernière maison, retrouver une large piste. Continuer toujours tout droit et rentrer dans Ussel.

A l'entrée d'Ussel, prendre à gauche puis à droite.

Dépasser les bâtiments administratifs du centre de loisirs et de l'annexe de la Communauté de Communes.

Continuer tout droit en longeant le ruisseau à main gauche.

Franchir le petit pont et remonter jusqu'au grand carrefour. Traverser la D926 (prudence route à fort trafic).

Prendre en face la D34 en direction de Neussargues/Beyssac/Celles.

**12** Juste après le cimetière, prendre la petite route à droite et retrouver le hameau de La Champ.

**13** Sur la place, et avant la chapelle, prendre à gauche. Sortir du hameau et au croisement des routes prendre le chemin en face. Continuer tout droit sur environ 2 km.

**14** Avant le cabanon, prendre le chemin à droite. Continuer sur la route.

**15** Dans la descente, peu après la croix qui surplombe la route, prendre à droite. Traverser le pré et passer le ponton. Retrouver une large piste et prendre à droite puis à gauche.

**16** Quitter le bon chemin pour emprunter à gauche une petite sente qui longe la clôture à main gauche. Suivre le parcours de santé et gagner le cœur de Coltines.

**Le mot du vététiste**

Étape assez roulante, vous traverserez le bois des Fraux aux allures boréales. Pas de difficultés techniques remarquables. En arrivant à Coltines, profitez-en pour faire un tour sur le Bike park de la Planèze.

Troupeau de vaches Salers - Hervé Vidal



Vous souhaitez noter et/ou signaler un problème sur cet itinéraire : [www.rando.cantal.fr](http://www.rando.cantal.fr) [info@pays-saint-flour.fr](mailto:info@pays-saint-flour.fr)

Fiche Rando PDIPR 15  
Édition 2019 - Tous droits réservés



**Traversée de pâtures et de propriétés privées, chiens interdits même tenus en laisse.**



**Itinéraire non praticable de novembre à avril : enneigement.**

Création et entretien du circuit : Saint-Flour Communauté <https://saint-flour-communaute.fr>

+ d'infos : <https://www.pays-saint-flour.fr>





### Quelques rappels:

Pour suivre le Grand Tour VTT  
Horizons volcaniques :



Tourner à droite



Tourner à gauche



Continuer tout droit

### Infos +

Ne pas oublier, avant de partir :  
- de contrôler le VTT,  
- de prévoir un kit de réparation.

Le port du casque est très fortement recommandé.

Sur la route et les chemins, le Code de la Route s'impose à tous.

En moyenne montagne, la progression d'un VTTiste est d'environ 8,5 km/h, en VAE 15 km/h.



Lentilles blondes de la Planèze  
Hervé Vidal



Baron dans la montagne  
Hervé Vidal

## A voir, à découvrir, chemin faisant



**A** Le village de **Paulhac** situé dans un cadre naturel exceptionnel, est un village de montagne à plus de 1 000 mètres d'altitude.

**Hébergement, alimentation à 500 m**

**B** A 1,5 km de l'itinéraire, **visite-vente à la ferme : la ferme du Jarry propose la vente de cantal fermier avec un troupeau de vaches Abondance (dans Paulhac, suivre D34, direction Valuèjols).**

**C** **La Haute-Planèze.** A partir de Paulhac, le circuit traverse plusieurs villages de la Haute-Planèze, cette partie ouest de la Planèze de Saint-Flour s'étend sur les communes de Paulhac, Valuèjols, Ussel et Laveissenet. Ces hauts plateaux ponctués de quelques fermes et des burons, sont le paradis des troupeaux de vaches Salers et Aubrac, mais aussi des vaches laitières. Le bon lait produit dans ces prairies naturelles, appelées estives est utilisé pour la fabrication d'un fromage traditionnel le Cantal.

**D** **Belle vue** sur le Puy Brunet (altitude 1 806 m), le Plomb du Cantal (altitude 1 855 m) et le Bois des Fraux au 1<sup>er</sup> plan.

**E** **Le parcours traverse le bois des Fraux** à l'ambiance très agréable, il est peuplé de différentes essences : sapin, épicéa, pin sylvestre, bouleau. Le parcours se poursuit en lisière où le paysage environnant est composé de plateaux d'altitude avec une vocation agricole et principalement d'élevage.

**F** **Une flore de montagne.** Belle vue en fond sur l'Aubrac et au 1<sup>er</sup> plan sur les estives. Ces surfaces pastorales, véritables espaces naturels, ne connaissent pas la main de l'homme puisqu'elles ne sont ni labourées ni fauchées. Une flore très variée est présente (la gentiane jaune, l'arnica des montagnes, le fenouil, ...) qui participe à la saveur du fromage.

**G** **Belle vue plongeante sur la Planèze** et en fond sur la Margeride.

**H** **A 50 m, Lescure, un lieu de pèlerinage.** En arrivant dans ce village, un sentiment de surprise habite le visiteur. En effet, l'église Notre Dame de la Visitation, érigée suite à l'apparition de la Vierge Marie à un jeune berger en 1717, semble surdimensionnée au centre de ce petit village. Elle accueille un pèlerinage annuel.

**I** **A 4 km, à Valuèjols, alimentation (suivre D134).**

**J** **Le hameau du Ché,** isolé dans son écrin de verdure, mérite un arrêt. En hiver, il est une entrée du Domaine nordique Prat de Bouc - Haute-Planèze et propose des itinéraires dans un bois à l'ambiance scandinave.

**K** **Connexion avec la GTMC** (Grande Traversée du Massif Central), variante Monts du Cantal. 1 360 km des grands Lacs du Morvan à la Méditerranée.

**L** **Beau point de vue sur la Planèze.** A partir de ce lieu, s'amorce la descente de la Haute Planèze vers la Planèze.

**M** **Le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne.** Au niveau de l'oratoire, vue sur le sommet du Plomb du Cantal (1 855 m), les Monts Dore avec le Puy de Sancy (1 886 m). Le territoire qui s'étend des Monts du Cantal aux Monts Dômes en passant par le Cézallier, l'Artense et les Monts Dore est situé sur le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Un parc créé en 1977, le plus grand parc naturel régional français avec une spécificité : ses volcans. Il contribue à la préservation de patrimoines naturels, paysagers et culturels.

**N** **A 1 km, Laveissenet** est bâti aux sources de l'Ander (affluent de la Truyère). Son plan d'eau à l'entrée du village avec sa table de pique-nique est un lieu idéal pour une pause.

**O** **A 150 m,** à l'écart de la grande route qui relie Saint-Flour à Murat, l'église des XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles avec son clocher à peigne mérite un détour.

**P** **A 250 m, boulangerie et bar-restaurant**

**Q** **Les châteaux d'eau de la Planèze.** Lors de la traversée de la Planèze, on observe des châteaux d'eau en hauteur. En effet, sur ce plateau volcanique il n'y a pas de pente qui permet de faire circuler l'eau naturellement par gravité. Ces châteaux d'eau en hauteur sont équipés de pompes suffisamment puissantes qui compensent le manque de dénivelé. A voir à l'arrivée de cette étape, le château d'eau de Coltines, mis en valeur par une monumentale peinture.

**R** **La culture des lentilles.** Nombreux champs de lentilles blondes. La Planèze est riche d'une terre volcanique propice à la culture de la lentille. Même si durant une trentaine d'années cette culture avait disparu, depuis les années 2000 de nombreux (une cinquantaine) producteurs ont relancé cette légumineuse. Depuis, la lentille blonde adhère au mouvement Slow Food, gage de qualité. Elle est actuellement dans une démarche de classement AOP. A déguster sur les tables locales.

**S** **Coltines, un bourg caractéristique de la Planèze.** Ce bourg est en son centre essentiellement composé d'anciens corps de fermes dits blocs à terre dont les façades sont orientées au sud, groupés autour de l'église aux bases romanes. Le Musée de l'agriculture auvergnate permet lors d'une visite guidée de découvrir les tâches agricoles au fil des quatre saisons sur ce plateau.

**Connexion avec la GTMC.**

**Alimentation, restauration, hébergement**



Paulhac - Hervé Vidal